

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/03/2015

Réception par le Prefet : 17/03/2015

Publication : 20/03/2015



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2015-3-2-2

Séance du vendredi 13 mars 2015

### AIDE AUX CAMPINGS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2015-2-2-3 du 19 février 2015 relative au Budget Primitif pour les interventions du Département en faveur du Tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 15 496 € à la Sàrl « EMC VACANCES » pour l'acquisition et l'installation de 2 habitations légères de loisirs (HLL) en bois sur le camping « Les Castors » à BURNHAUPT-LE-HAUT ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions